

# Soutien au financement de l'ADIL 49



## Département du Maine-et-Loire

Marie-Laure CLOAREC  
Direction de l'Habitat et du Logement  
CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02  
Tel : 02 41 18 80 67  
[ml.cloarec@maine-et-loire.fr](mailto:ml.cloarec@maine-et-loire.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Faciliter l'accès des particuliers à une information complète, neutre, personnalisée, gratuite sur toutes les questions touchant à l'habitat et au logement.

### TYPE D'AIDE

Subvention

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département du Maine-et-Loire

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Association ADIL

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat, Action Logement, EPCI, CGLLS, CAF...

### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2024 : 90 000 €.

### BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Année 2023 : 110 000 €

### OBSERVATIONS

Outre le soutien à la mission socle règlementaire d'information et de conseil aux particuliers, l'ADIL est soutenue par le Département pour des actions spécifiques :

- Gestion d'un observatoire départemental de l'habitat (20 000 €),
- Accompagnement juridique et social d'accédants à la propriété en difficulté (20 000 € dans le cadre du FSL),
- Accompagnement juridique et social de locataires privés dont l'impayé de loyer a été signalé à la CCAPEX (18 000 €).